

— VEILLE RÉGLEMENTAIRE —

COMMENT SE TENIR INFORMÉ EN CONTINU DES NOUVEAUTÉS RÉGLEMENTAIRES ?

L'environnement dans lequel les acteurs de la finance évoluent est en perpétuelle mutation. De nouveaux textes sont régulièrement publiés, avec des impacts parfois multiples. Certains textes européens s'appliquent sans devoir être transposés par les autorités françaises.

L'objectif de cette base de veille réglementaire est de donner une vision actualisée des derniers textes avec lesquels les établissements financiers (banques, assurances, sociétés de gestion, etc.) et notamment les intermédiaires doivent être en conformité.

PRINCIPAUX UTILISATEURS

- Les établissements de crédit
- Les entreprises d'investissement
- Les sociétés de gestion
- Les sociétés de financement
- Les établissements de paiement et les établissements de monnaie électronique
- Les sociétés d'assurance, les mutuelles...
- Les intermédiaires (CIF, IOBSP, IAS)
- PSCA et PSFP
- Les associations professionnelles du secteur de la finance

LA PAGE D'ACCUEIL DE NOTRE BASE

Liste des fiches réglementaires

#	Titre	Rédaction RP	Statut
6905	2026-06-17-JORF - Arrêté du 16 juin 2026 gel des avoirs	17/06/2026	Publiée ☆ Favori 🗑 Supprimer
6904	2026-05-27-ESMA - Data Quality dashboard for SFTR_74-362-2582	17/06/2026	Publiée ☆ Favori 🗑 Supprimer
6903	2026-05-27-ESMA - MMFR DQEF 2025 Technical document_50-1605533872-8343	17/06/2026	Publiée ☆ Favori 🗑 Supprimer
6902	2026-05-27-ESMA - AIFMD DQEF 2025 Technical document_50-1605533872-8344	17/06/2026	Publiée ☆ Favori 🗑 Supprimer
6901	2026-05-27-ESMA - Data quality dashboard for EMIR REFIT_12-1406959660-2398	17/06/2026	Publiée ☆ Favori 🗑 Supprimer
6900	2026-05-26-ESMA - SMSG advice - MAR Guidelines on delayed disclosure	17/06/2026	Publiée ☆ Favori 🗑 Supprimer
6899	2026-06-01-AMF - Synthèse des contrôles LCB-FT 2022-2025 sur les SGP et CIF	16/06/2026	Publiée ☆ Favori 🗑 Supprimer
6898	2026-06-15-EIOPA - Rapport annuel 2025	16/06/2026	Publiée ☆ Favori 🗑 Supprimer

UNE BASE COMPLÈTE

- Directives et règlements européens et leurs dispositions d'application (ESMA, EBA, EIOPA)
- Lois, décrets, arrêtés français
- Instructions, recommandations, positions, lignes directrices de l'ACPR et de l'AMF
- Recommandations d'organismes supranationaux (Comité de Bâle, BIS, IOSCO, ...)

UN ACCÈS RAPIDE PAR INTERNET

Les informations sont disponibles sur le site
www.regulationpartners.com
 sur abonnement

UNE RECHERCHE FACILE

La recherche peut être effectuée selon plusieurs critères : entité émettrice, type de texte, activités, thèmes, établissements concernés, date de publication.

UNE PRESENTATION SYNTHETIQUE

Pour chaque texte, une synthèse fait ressortir les points majeurs. Les dates de publication, de signature et d'entrée en vigueur sont précisées. Les entités concernées et les thèmes couverts sont rappelés en début de fiche.

UN FORMAT IMPRIMABLE

La fiche peut être soit consultée directement dans la base, soit imprimée (papier ou fichier).

UNE INFORMATION DES NOUVEAUX TEXTES AU FIL DE L'EAU PAR MAIL

UN ACCES DIRECT AUX TEXTES

Le texte, ainsi que le cas échéant des documents complémentaires, peuvent être téléchargés directement à partir de la fiche.

UN ABONNEMENT ANNUEL

Un accès à la base sur internet via un login et un mot de passe qui vous sont attribués dès l'adhésion. 4 synthèses trimestrielles ou 12 mensuelles.

DES SYNTHÈSES PÉRIODIQUES SUR MESURE

Les synthèses permettent d'avoir une vue complète de l'ensemble des textes parus pendant la période de référence, centrée sur ceux applicables à votre activité.

UNE BASE RÉGULIÈREMENT ACTUALISÉE

ABONNEMENT ANNUEL

- Accès à la base veille
- Synthèses adaptées à votre activité

10 000 € HT

(Accès & synthèses trimestrielles ou mensuelles)

Pour avoir accès aux textes internationaux (hors UE/EEE), contactez-nous pour obtenir un devis personnalisé en fonction du nombre de pays

EXEMPLE D'UNE FICHE

The screenshot shows a user interface with a sidebar on the left containing navigation options: 'Tableau de bord', 'Synthèses' (with a count of 1), 'Recherches' (with a count of 0), 'Fiches favorites' (with a count of 0), and 'Fiches'. The main content area is titled 'Synthèse' and contains the following text:

L'ESMA a publié, le 27 mai 2026, un document technique présentant les spécifications du tableau de bord de la qualité des données dues au titre de SFTR, élaboré suite à la décision de la Banque de Suède relative à l'approche révisée de la convergence de la surveillance sur la qualité des données EMIR et SFTR.

Ce tableau de bord a pour objectif de permettre un suivi continu et objectif de l'évolution de la qualité des données SFTR au niveau de l'UE. Il aidera également les autorités nationales compétentes et l'ESMA à définir proactivement leurs priorités de surveillance et permettra de détecter rapidement toute irrégularité majeure dans les déclarations.

Lorsque les résultats du tableau de bord révèlent des problèmes importants de qualité des données (conformément aux critères définis dans le cadre de fourniture de données et de suivi des problèmes de qualité des données SFTR), l'ESMA pourra partager ces données détaillées avec les autorités nationales compétentes afin qu'elles puissent assurer le suivi auprès des entités concernées. Conformément à ce cadre, l'ESMA communiquera aux autorités nationales compétentes les données relatives aux entités responsables de la déclaration (ERR) dont les déclarations erronées représentent au moins 1 % de l'ensemble des déclarations erronées dans l'UE. Dans le cas des ERR qui sont des contreparties financières établies dans des pays tiers, les données détaillées seront communiquées à l'autorité nationale compétente de la succursale par laquelle les opérations de financement sur titres (SFT) ont été conclues.

Les spécifications seront révisées par le Comité de surveillance des données (DSC) en cas de besoin et au maximum une fois par an, afin de trouver un équilibre entre la nécessité de calibrer les indicateurs et le risque de modifications trop fréquentes de la méthodologie, susceptibles de compromettre la comparabilité des résultats dans le temps.

Ces informations devraient permettre d'aider les établissements déclarants à vérifier la qualité des données qu'ils transmettent aux autorités.

Commentaire
SFTR Data Quality indicators

CONTACT

Marie-Agnès NICOLET – Présidente de Regulation Partners

Mob. 06 58 84 77 40 / Tel. 01 46 22 65 34

Mail : communication@regulationpartners.com

Adresse : Regulation Partners – 30 rue La Boétie – 75008 Paris